

Compte-rendu réunion du 9 octobre 2013

Présents :

Cécile Fizames, Franck Lecocq, Caroline Ausseil, Cyrielle Muller, Corine Zicler, Colette Tournaire, Alain Gojon

Objectif : AQR gestion des équipements

Organiser le transfert d'informations des gestionnaires vers les responsables de la base « équipement » et réciproquement pour finaliser sa mise en service en tant que :

- outil pour la mise à jour de l'inventaire comptable pour les équipements concernés
- outil de centralisation et de suivi de la vie des équipements (contrats d'entretien, vérification, etc) pour les équipements surveillés.

Il est entendu que les équipements informatiques et les pipettes (qui font pourtant l'objet d'un suivi) seront gérés séparément dans des fichiers associés à la base « équipement » par leur responsable respectif.

Etat des lieux :

Beaucoup d'équipements sont répertoriés dans la base mais 2 problèmes :

- La base n'est pas à jour
- Tous les n° d'inventaire comptables ne sont pas associés à leur équipement. Actuellement, il est très difficile d'associer le N° d'inventaire comptable à l'équipement correspondant car
 - ce N° est généré à l'achat par les organismes et transmis de différentes façons aux gestionnaires et non connu des responsables d'achat
 - le libellé figurant sur la demande d'achat n'est pas précis et ne permet pas aux gestionnaires d'associer le n° d'inventaire à l'équipement correspondant une fois la demande d'achat réalisée.

Pour remédier à ces problèmes, les mesures proposées sont:

Pour les nouveaux achats, et dès à présent :

Demander aux personnes qui commandent des équipements de désigner obligatoirement l'équipement par son nom

Du côté de la gestion, transmettre le N° d'inventaire dès qu'il est connu à Cécile et Franck qui se chargent de l'associer à l'équipement pour lequel une nouvelle entrée est créée dans la base.

Franck sera chargé de la saisie de ces informations dans la base. A noter qu'un certain nombre d'informations utiles (date d'achat, N° de série, ...) à entrer dans la base sont maintenant demandées par les tutelles et qu'elles pourront être transmises à Cécile et Franck pour renseigner la base via le formulaire dédié.

Pour les équipements déjà présents :

Les listes fournies par les tutelles pour la mise à jour des équipements permettent de collecter des informations, notamment les n° d'inventaire comptables. Ces informations manquent pour un certain nombre d'équipements répertoriés dans la base. Elles devront être renseignées (-par Franck ?) pour être disponibles pour la prochaine la mise à jour.

Vie des équipements :

Cécile constate que une fois les équipements inventoriés dans la base, très peu de responsables lui transmettent les informations qu'elle est supposée collecter :

Date d'intervention et PV d'intervention pour les contrats d'entretien

Notification d'intervention-, etc ;

Un rappel périodique par mail aux responsables permettrait de leur rappeler qu'ils doivent transmettre ces informations aux gestionnaires de la base pour qu'elles soient enregistrées.

Sortie d'inventaire :

La procédure légale qui consiste à sortir un équipement réformé de l'inventaire n'est pas correctement suivie. Il faut prendre des mesures pour que les équipements réformés soient identifiés. Une possibilité est de les stocker dans une pièce dédiée (pièce 022) dans laquelle leur n° d'identification pourra être relevé puis leur sortie d'inventaire effectuée et les mesures d'évacuation appropriées prises.

Conclusion- :

Ces mesures doivent être testées sur des cas concrets dès à présent pour ajuster le bon mode de coordination entre les différents opérateurs (-gestion-, gestionnaires de la base équipement et responsables d'équipements).

La procédure de gestion des équipements devra être modifiée une fois ce mode de fonctionnement validé et largement diffusée pour être prise en compte par tous les agents de l'unité.